



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Pour une meilleure gouvernance
des finances publiques

À L'ÉCOLE DU BUDGET DE L'ÉTAT

Loi de finances pour la gestion 2020



UNION EUROPÉENNE


Conçu et réalisé par la :



*Pour une meilleure gouvernance
des finances publiques*

Avec le soutien financier de :

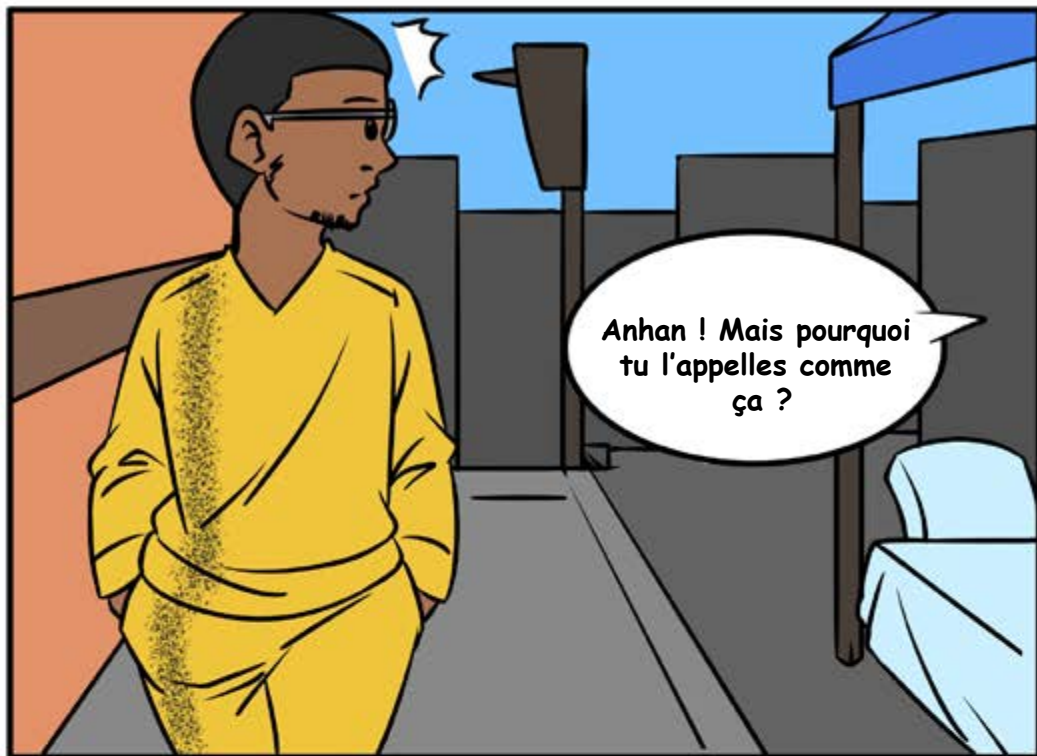




Cotonou, 13h, dans un maquis de la place.



KOFFI et VISSOU, deux collègues en train de prendre leur déjeuner dans un maquis aperçoivent leur ami ROMU, un fonctionnaire du Ministère des Finances.



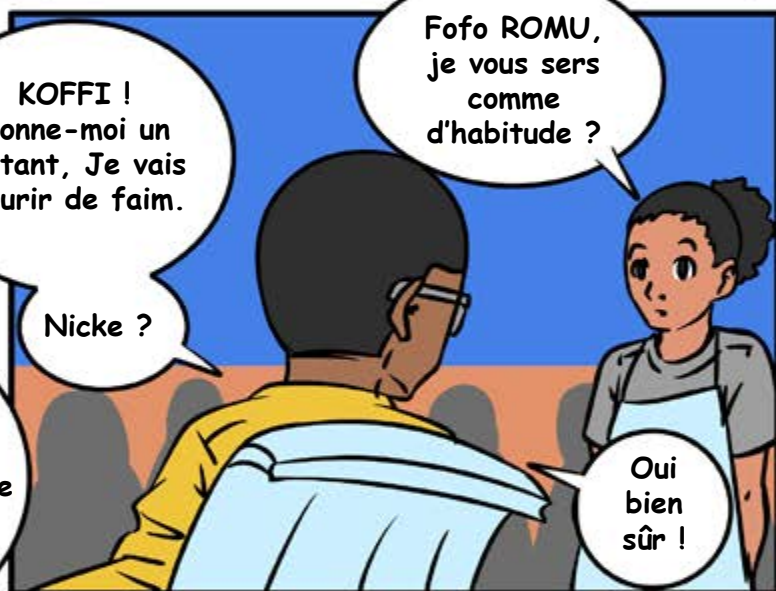


Figure 1 : Le cycle budgétaire présenté en 15 étapes

2

Le MEF communique la première version des enveloppes budgétaires aux Ministères et Institutions de l'Etat pour élaboration de leurs propositions de budget; Le MEF reçoit les estimations de dépenses des ministères et Institutions de l'Etat et les analyse avec eux au cours de plusieurs séances de discussions techniques et budgétaires (réunions techniques, conférences de performance, organisation du Débat d'Orientation Budgétaire, travaux de budgétisation, conférences budgétaires, conférences budgétaires communales en vue de la prise en compte des besoins des communautés à la base dans le projet de budget);

3

Débat en réunion des Ministres sur le projet de budget et approbation du projet par le Conseil des Ministres.



1

Le Gouvernement élabore les orientations économiques et budgétaires avec l'implication des Organismes de la Société Civile (OSC)



Préparation du projet de budget

4

Le projet de loi de finances est soumis au Parlement dans le mois d'octobre;



5

Débats au parlement sur le projet de budget : le Parlement peut faire des amendements, mais ces amendements ne doivent pas déséquilibrer le budget proposé par l'exécutif ;



6

Le Parlement vote pour adopter le projet de budget ;



7

Le budget voté est soumis au Président de la République pour promulgation avant la mise en exécution ;



Adoption du projet de budget

15

le Parlement à travers des questions adressées à l'exécutif et lors du vote de la Loi de Règlement, assure le contrôle de l'action du Gouvernement et la qualité de l'exécution du budget.

Contrôle et évaluation du budget

14

la Chambre des Comptes de la Cour Suprême examine les rapports financiers et les activités des Ministères et Institutions d'Etat pour s'assurer qu'ils ont réellement dépensé les fonds aux fins pour lesquelles ils sont donnés;



13

L'Inspection Générale des Finances contrôle la bonne utilisation des ressources mises à disposition des services ;

12

Le Contrôle Financier (Contrôle de la régularité de la dépense publique)

Exécution du budget adopté

8

Les crédits du budget voté sont communiqués aux Ministères et Institutions de l'Etat par lettre circulaire du Ministre des Finances ;



9

Le Ministère des Finances lance l'exécution du budget de l'Etat en début du mois de janvier de l'année concernée ;



11

Des rapports trimestriels sur l'exécution du budget sont produits en cours d'année et mis à la disposition du Parlement et des citoyens. Ils sont consultables sur le site web www.budgetbenin.bj. Des revues périodiques sectorielles sont également organisées avec la participation des Organisations de la Société Civile (OSC).



10

Les Ministères et Institutions de l'Etat soumettent au MEF leurs plans de travail et de consommation des crédits ainsi que les plans de passation des marchés publics ;



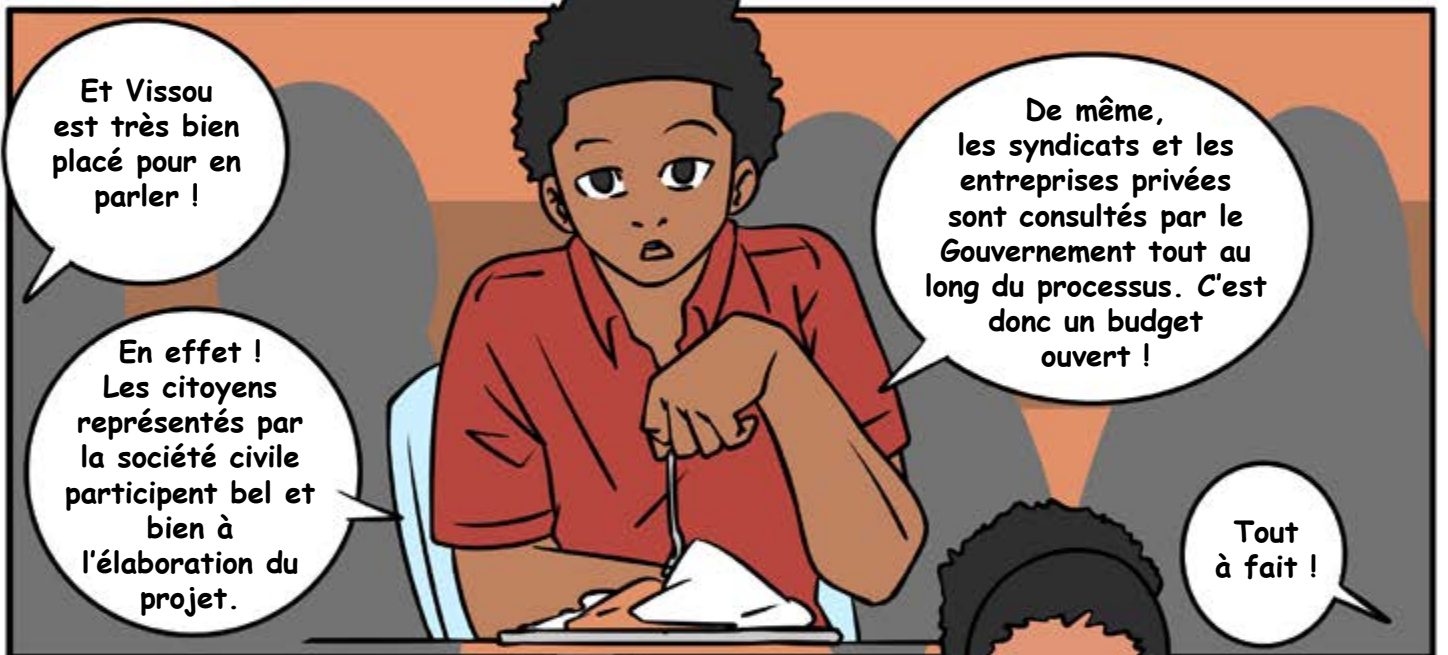


Fofo ROMU, votre plat servi.

Alors pourquoi ils ne nous consultent pas au cours de son élaboration ?

Désolé de te contredire mais les citoyens y participent activement...

Ah !
Votre histoire de projet de loi de finances dont vous parlez là, il est supposé être pour notre bien à nous citoyens.



Et Vissou est très bien placé pour en parler !

En effet !
Les citoyens représentés par la société civile participent bel et bien à l'élaboration du projet.

De même, les syndicats et les entreprises privées sont consultés par le Gouvernement tout au long du processus. C'est donc un budget ouvert !

Tout à fait !



Selon les informations, le montant du projet de loi de finances 2020 s'élève à 1 986,910 milliards de FCFA.

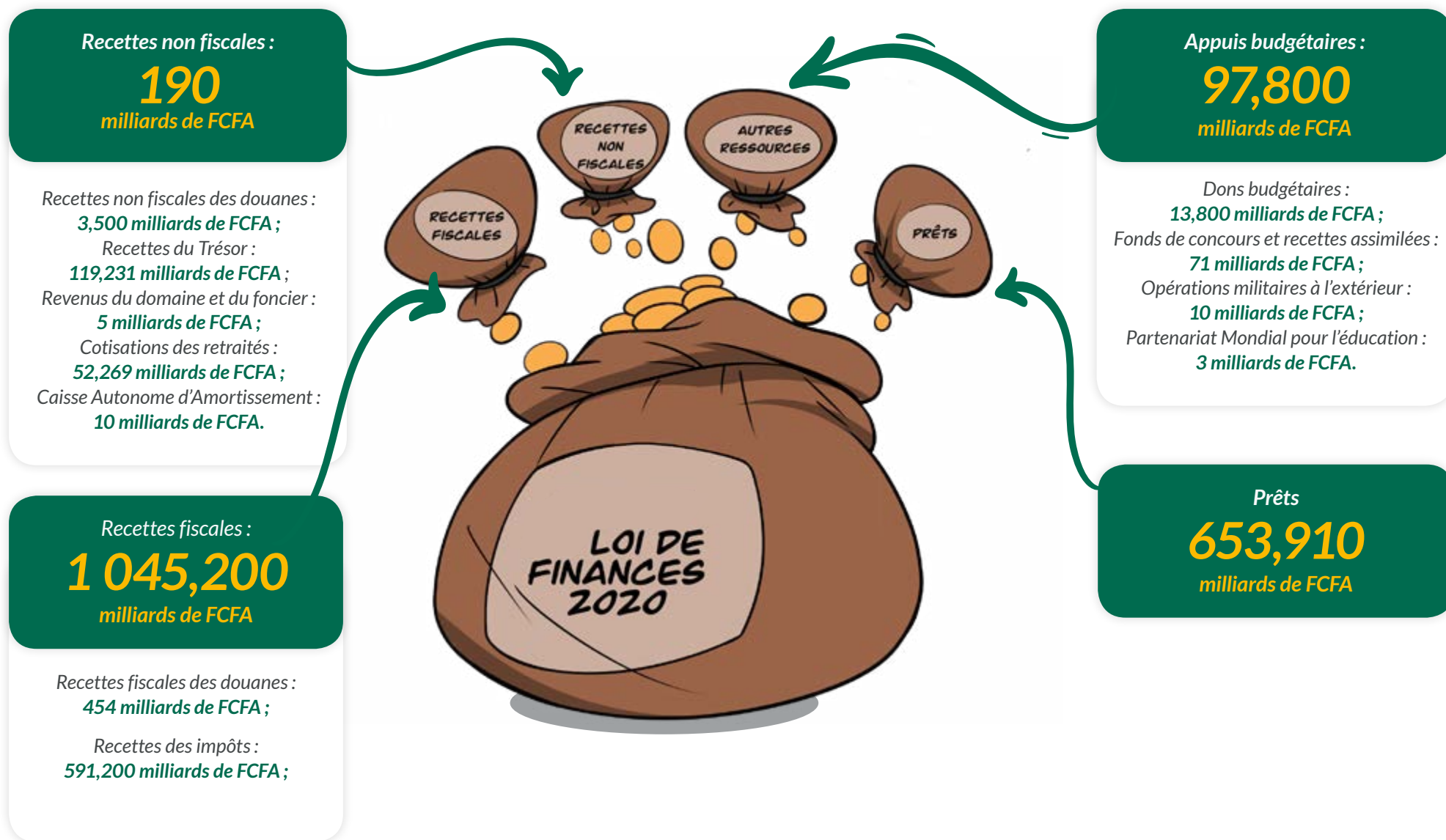
C'est beaucoup d'argent quand même hein !

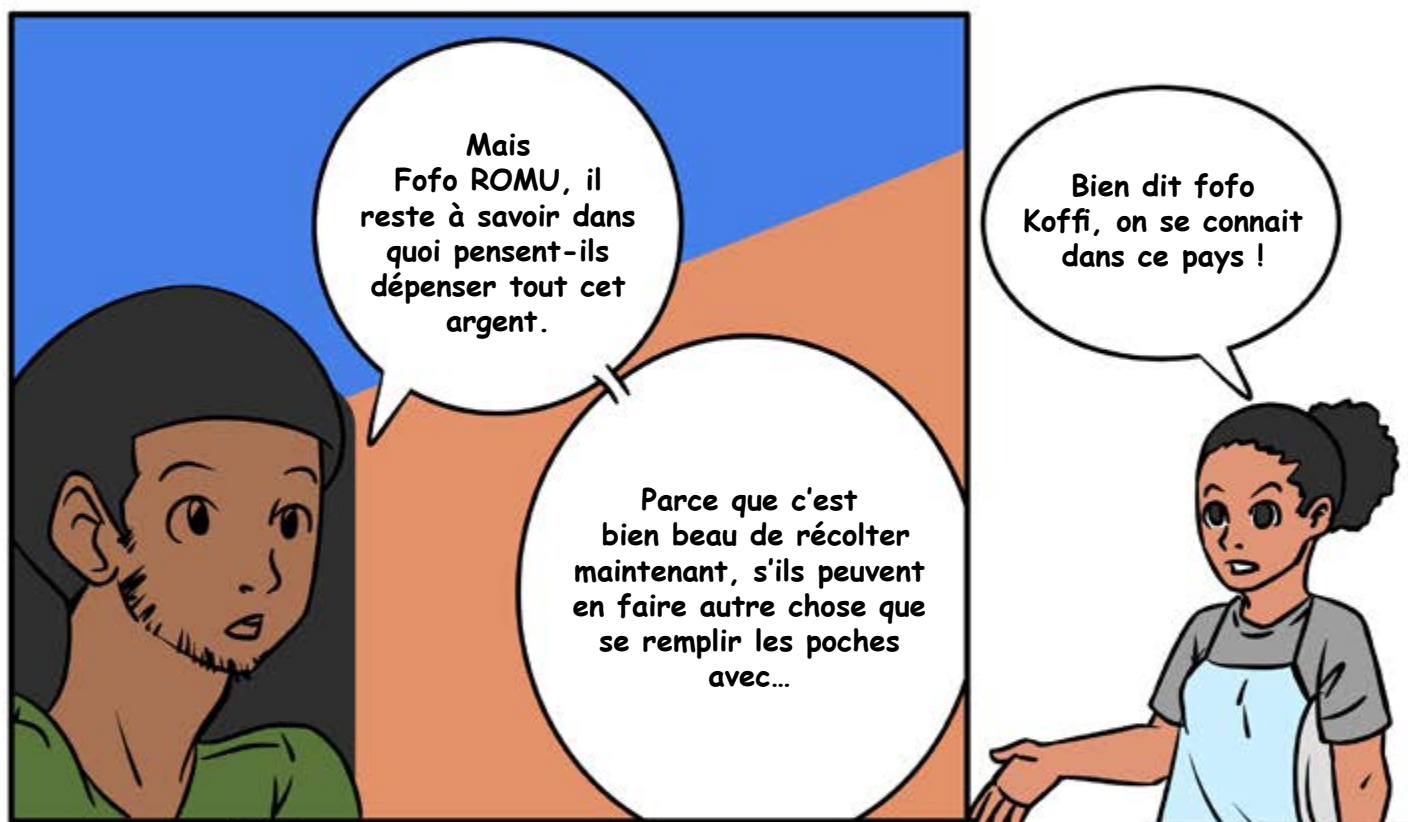
On dirait que chaque année ça augmente !

Ou bien ils fabriquent eux-mêmes l'argent et puis ils nous font croire autre chose ? Parce qu'on finit par se demander d'où ça sort...

Elle est bien belle celle-là

Figure 2 : Principales sources de recettes de l'Etat en 2020







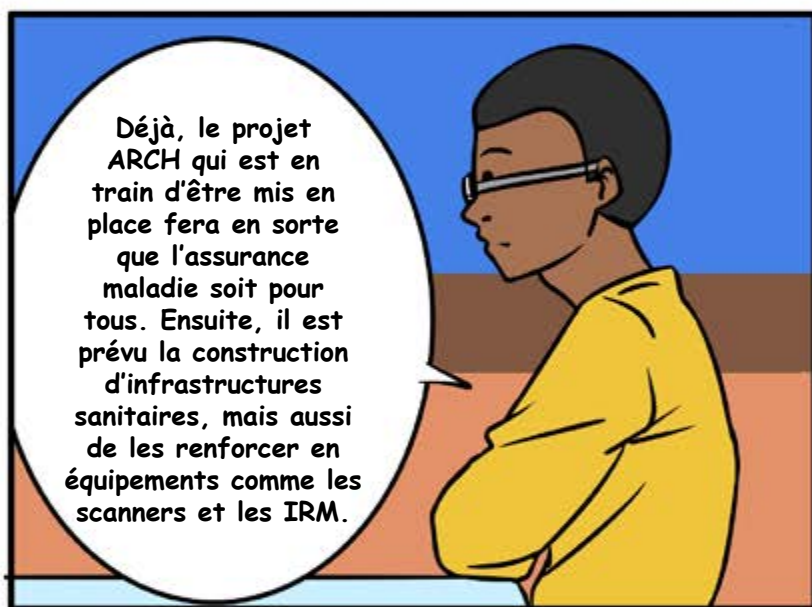




Le Gouvernement se soucie même de l'avenir de la nation...

Mais, M. je veux bien savoir ce qui est également prévu dans les secteurs de la santé et de l'énergie car ma grand-mère qui est au village me dit toujours que le Gouvernement les a oublié...

...qu'ils dorment toujours dans l'obscurité et que leur centre de santé aussi ne fonctionne plus bien.



Déjà, le projet ARCH qui est en train d'être mis en place fera en sorte que l'assurance maladie soit pour tous. Ensuite, il est prévu la construction d'infrastructures sanitaires, mais aussi de les renforcer en équipements comme les scanners et les IRM.



Attends, les IRM comme dans les films ?

Tout à fait !



En ce qui concerne l'électricité, ta grand-mère devrait bientôt pousser un gros ouf de soulagement. Le Gouvernement a prévu construire une deuxième centrale thermique après celle de Maria Gletta 2.

Ils parlent aussi de la construction d'une unité de regazéification qui servira à alimenter les centrales et la sous-région en gaz naturel et plusieurs centrales solaires dans les régions du nord. Donc en termes d'énergie, on ne va pas en manquer de sitôt.



Si je
comprends
bien...

le Gouvernement
a prévu déjà
attaquer sur tous
les fronts...

Yes !

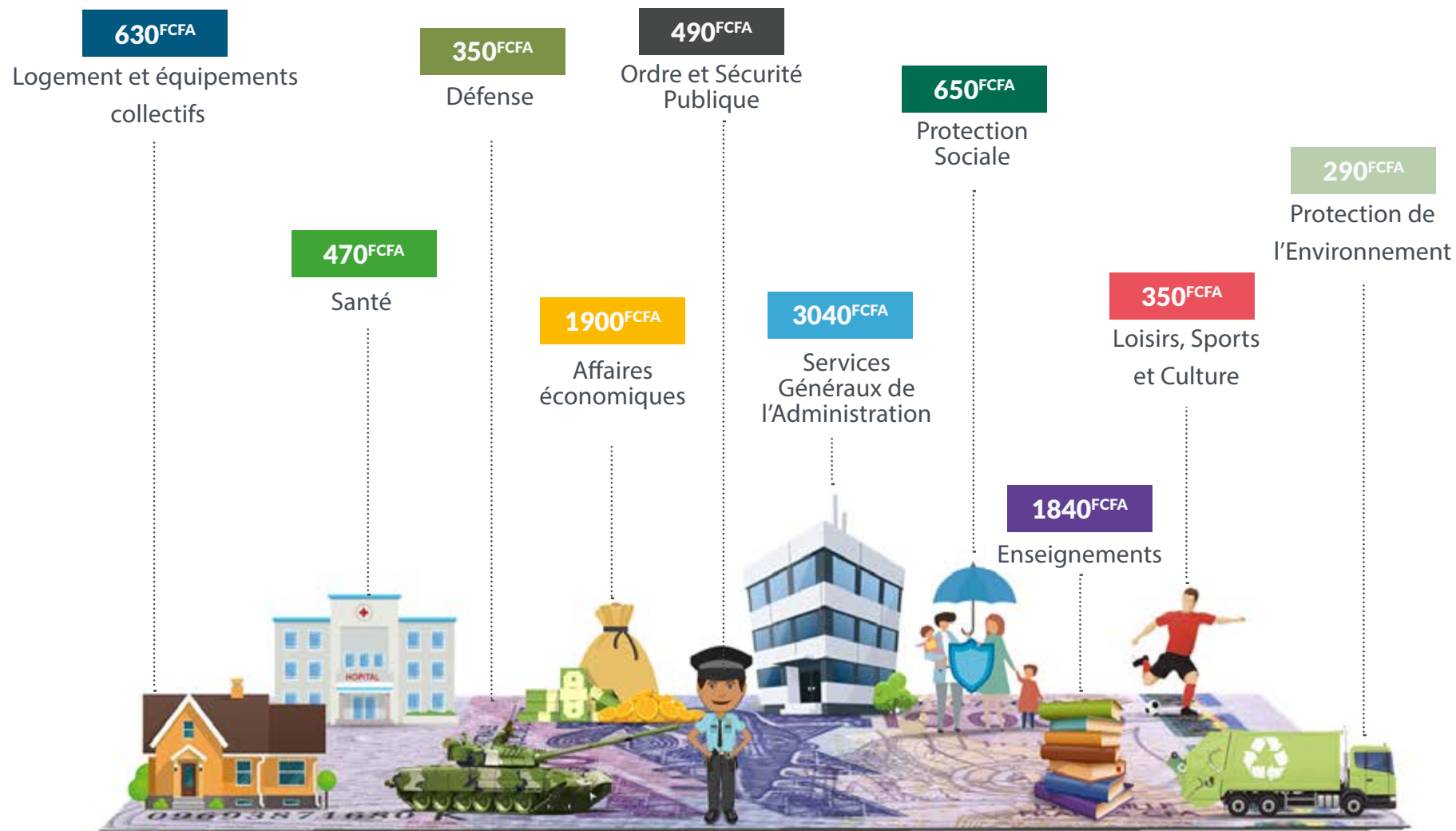


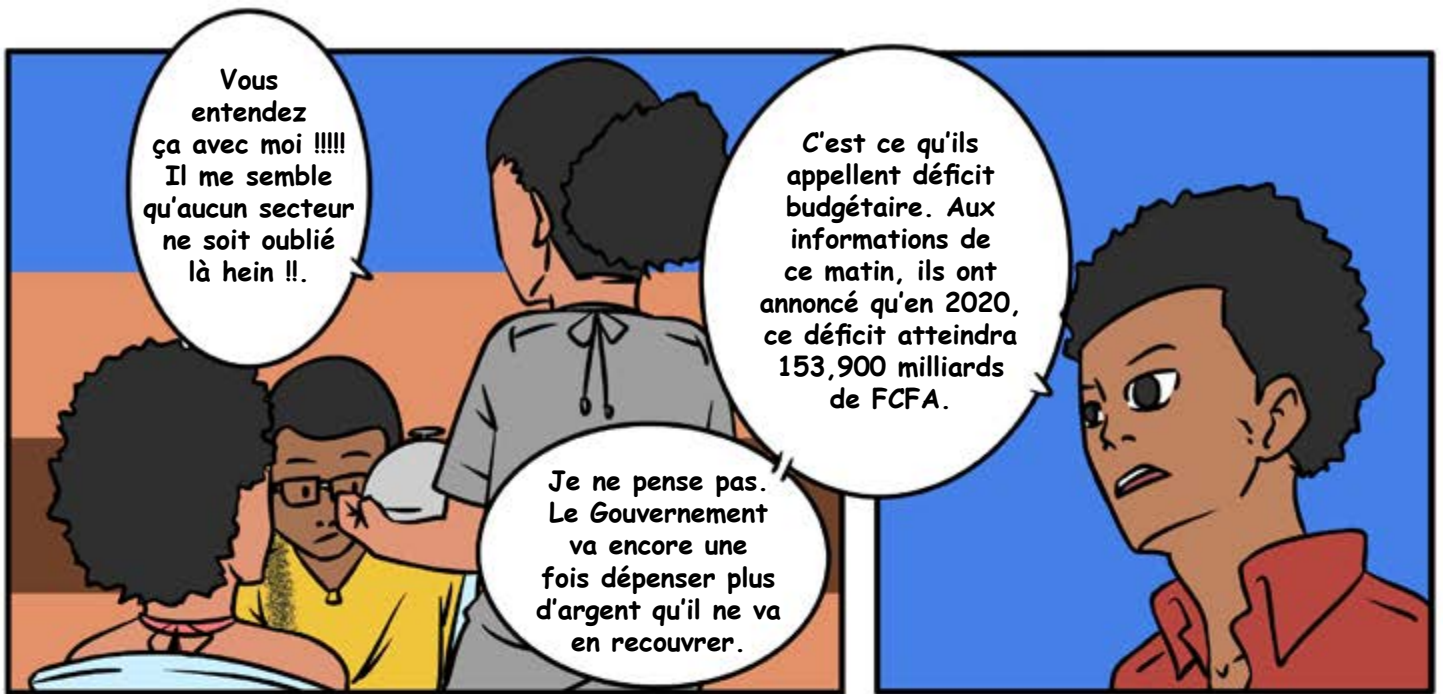
Je suis tombé
sur un schéma
très intéressant
l'autre jour.

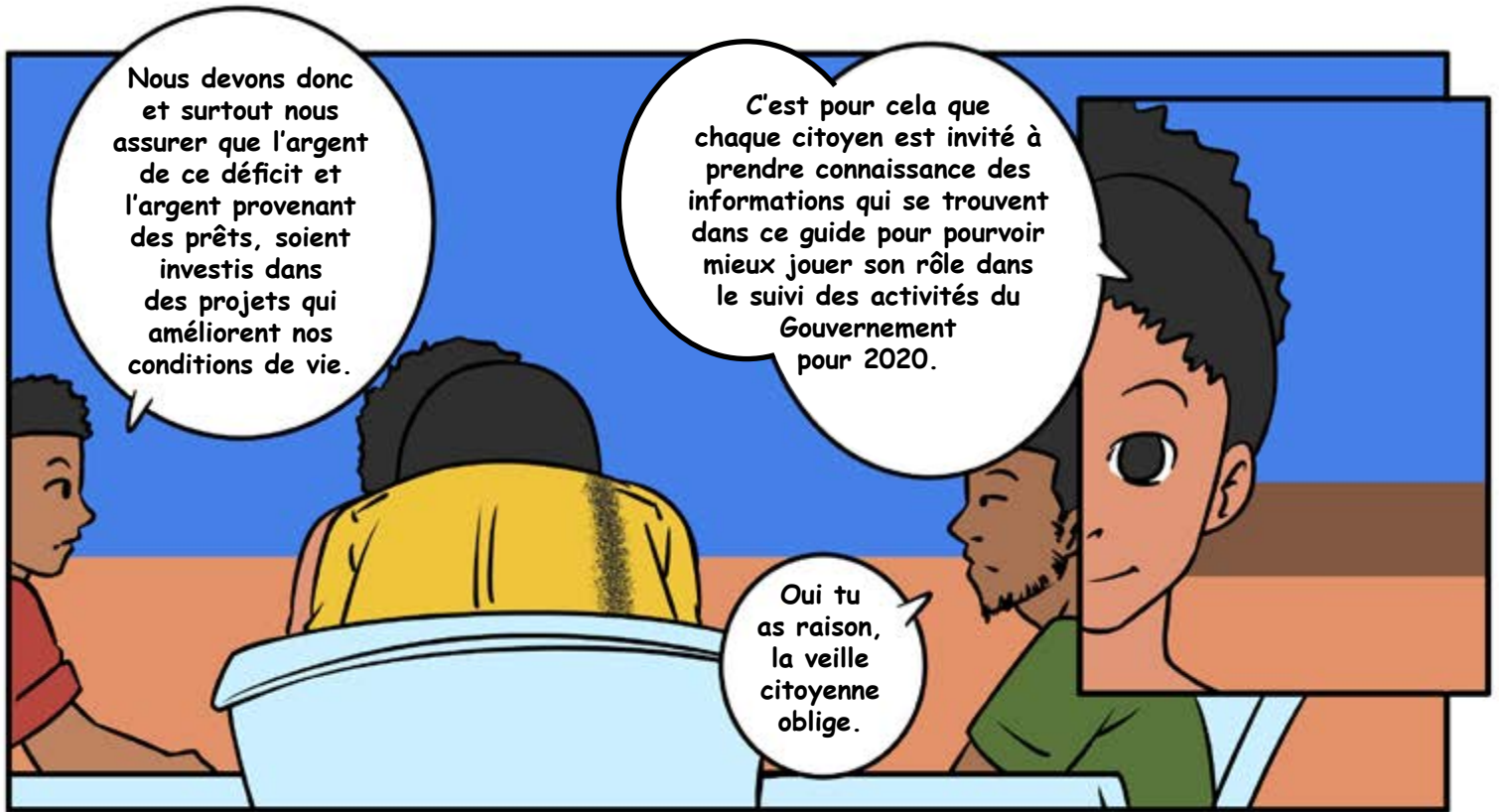


Regardez !
Il s'agit là du montant
qui sera alloué à chaque
secteur pour chaque
billet de 10.000 FCFA
sorti des caisses de
l'Etat.

Figure 3 : Répartition de chaque billet de 10.000 FCFA dépensé en 2020







Equipe de supervision

Monsieur Romuald WADAGNI

Ministre de l'Economie et des Finances

Monsieur Rodrigue S. CHAOU

Directeur Général du Budget

Monsieur Pierrot SEGO

Directeur de la Préparation et du Suivi de
l'Exécution de la Loi de Finances

Madame Mireille H. CODJOVI

Responsable de l'Unité de Pilotage de l'Amélioration de la
Transparence Budgétaire et de la Communication



Certifiée ISO 9001 : version 2015

*Pour une meilleure gouvernance
des finances publiques*

www.budgetbenin.bj